

## **Actes Saint-Jean-du-Bruel concernant la maison de Roquefeuil** **AD30 - 1E1884/3**

*Retranscription Ludovic Noirie, 15/11/2001*

**ne sont sélectionnés que les premiers actes (les plus anciens)**

### N°1 – Accord et division 1188 – Bernard d'Anduze et Raymond de Roquefeuil

4ème des nones de 7bre 1188

Accord et division faites et passées entre **Bernard d'Anduze** et **Raymond de Roquefeuil** sur leurs châteaux devant Guillaume évêque de Mende et Guyou le Melchin assistant Hugues comte de Rodez assesseur avec eux Guillaume Ricard et Guillaume Malbec par lequel est porté que Raymond de Roquefeuil a au château de Meyrueis, six mois, savoir ... sauf du droit de dix semaines de Bertrand comte, en Agremont six mois, savoir ... sauf le droit en deux mois de Raymond comte, en Monas six mois ... sauf le droit de 3 semaines à Raymond comte, en Esparron 6 mois et 3 semaines savoir ... sauf le droit de 3 semaines à Raymond comte, en Autrive 6 mois savoir ... , en Plagnol 6 mois savoir ... , en Montesquieu six mois savoir ... cet accord et division furent desuite confirmés par lesdits Raymond de Roquefeuil et Bernard d'Anduze qui promirent avec serment de l'observer. Cet acte en parchemin avec une copie informe d'icelui sont cotés en deux lieux(?) sous n°[blanc].

Infos:

- Accord et division 02.09.1188
- Bernard d'Anduze
- Raymond de Roquefeuil, probablement liés (par recoupement : frères...)

### N°2 – Vente 1213 – Bernis de Cantobre à Arnaud de Roquefeuil

Décembre 1213 Pierre Raymond notaire.

Vente faite par pour de **Bernis** à **Arnaud de Roquefeuil** de tous les droits et actions qu'il avait aux héritages d'**Azemard Guillaume de Cantobre** et de **Guillaume de Cantobre son père d'Agnès sa mère** savoir de tout ce qu'il avait en la paroisse de St Jean en la paroisse de Trève et au château de Roquelongue et environs, soit château, mas, campemas, hommes, femmes, toultes, quittes, droits et actions quelles qu'elles soient tous lesquels droits et héritages, et leurs appartenances avaient été d'Azemard Guillaume de Cantobre et de son père et de sa mère, ladite vente est faite pour le prix de deux mille sols melgoriens. Cet acte en parchemin est coté n°[blanc].

Infos:

- Accord et division 02.09.1188
- acheteur Arnaud de Roquefeuil
- vendeur Bernis, fils de + Guillaume de Cantobre & + Agnès
- lien avec + Azémard Guillaume de Cantobre

### N°3 – Bail à fief 1227 – Pierre Bermond de Sauve à Arnaud de Roquefeuil

Calendes de mars 1227, Guillaume Jordan notaire de Montpellier.

Bail à fief honoré fait par **Pierre Bermond** seigneur de Sauve à **Arnaud de Roquefeuil** noble écuyer du château de Roquefeuil Valgarnide le Calazou Alzon Arrigas Beaufort et Aumessas, et tous

les autres droits qu'il avait ou pouvait avoir dans lesdits châteaux lieux et leurs dépendances, de tous les droits qu'il avait au château de St Verran, et dans le château de Campestre, de tous les droits que **Bertrand d'Anduze** avait ou devait avoir eu dans les châteaux de Barré et la Canourgue et tous les droits des pères et mères dudit Bertrand le tout quoi leur était parvenu à titre d'échange ou autrement d'**Adalassie fille dudit Bertrand d'Anduze**. Pour lesquels châteaux et villages ledit de Roquefeuil sera tenu de prêter aide et secours audit de Sauve en paix et en guerre contre toutes sorte de personnes, et s'il arrivait que ledit de Sauve fut en guerre contre quelqu'un et que ledit de Roquefeuil ne voudrait ou ne pourrait l'aider commodément, dans ce cas ledit de Roquefeuil sera tenu de lui rendre les châteaux et villages qu'il jugera lui être nécessaires ou utiles pour combattre ses ennemis ; convenu que ledit de Roquefeuil et ses successeurs seront tenus de lui en faire reconnaissance à chaque mutation de seigneur ou vassal et pour lors lui remettre tout le contenu du bail et incontinent après ladite reconnaissance, ledit de Sauve sera tenu de lui rendre lesdits châteaux et villages sans aucune difficulté, comme aussi après le fin des guerres pour lequel fief ledit de Roquefeuil sera tenu de prêter la foi et faire hommage audit de Sauve et à ses successeurs tant seulement, et non à autres que lui Lauderaient(?) dans le château de Sauve lequel de Sauve ne pourra transporter ni aliéner ce droit à autre personne qu'à ses successeurs audit château de Sauve au moyen duquel bail à fief honoré ledit Arnaud de Roquefeuil fait quittance audit de Sauve des mille marcs d'argent qu'il lui avait promis au cas **son mariage avec la sœur dudit de Sauve** ne s'accomplirait pas

Et le 11 des calendes d'Avril audit an devant Me Jordan ledit Bermond confirme avec promesse de toute éviction et garantie, ladite ratification ensemble dit bail sont contenus en une seule peau de parchemin cotée n°[blanc].

Infos:

- Bail à fief 01.03.1228 du château de Roquefeuil Valgarnide le Calazou Alzon Arrigas Beaufort et Aumessas.
- suzerain Pierre Bermond seigneur de Sauve
- vassal Arnaud de Roquefeuil écuyer, époux de la soeur de Pierre Bermond (le mariage aurait eu lieu raison pour laquelle il fait quittance ?)
- liens (?) avec + Bertrand d'Anduze et sa fille + Adalaïs

#### N°4 – Accord 1233 – Comte de Rodez et Arnaud de Roquefeuil

4e des calendes de juillet 1233 dans l'église Saint Christofle de Peyrelade

Accord passé entre le comte de Rodez et Elisabeth son épouse d'une part et noble Arnaud de Roquefeuil d'autre ... le château d'Algue restera toujours en fief hommage et fidélité audit comte ... ledit Arnaud ne pourra plus rien demander sur les biens ayant appartenu à Raymond son frère à l'exception de ...

En parchemin tout taché est cy coté n°[blanc].

Infos:

- Accord 27.06.1233
- comte de Rodez & Elisabeth
- Arnaud de Roquefeuil
- frère + Raymond de Roquefeuil

#### N°5 – Compromis 1236 – Pons prieur et Arnaud de Roquefeuil

12e des calendes de juillet 1236 devant Raymond de Peiralbe.

Compromis entre Pons prieur de Notre Dame en Bonheur d'une part et noble **Arnaud de**

**Roquefeuil et Guillaume son fils** d'autre part sur ...  
Ledit acte en parchemin est cy coté n°[blanc].

En marge :

5 des ides d'avril 1241 devant Me Durand Armaurius

Bail à fief fait par dame **Béatrix** et **Pierre Jordan** tuteur des enfants de feu Arnaud de Roquefeuil à Hugues Arnal de Saint Jean du Bruel d'un mas dans le tènement du Viala ...

Infos:

- Accord 19.06.1233
- Arnaud de Roquefeuil
- fils Guillaume

Infos marge:

- Bail à fief 09.03.1242
- Béatrix [a priori] & + Arnaud de Roquefeuil
- Pierre Jordan tuteur des enfants
- vassal Hugues Arnal de Saint Jean du Bruel